

STOTZHEIM

Marché aux puces



Organisé par
l'Etoile Sportive
de Stotzheim



Dimanche 09 juin 2024

Quartier central - Bas-village – Rue des Roses – Rue de l'ancienne Scierie – Le long du Muhlbach

Tarifs particuliers : **15€** les 5m
3€ par mètre suppl.

Tarifs professionnels : **30€** les 5m
5€ par mètre suppl.

Buvette et Restauration sur place :

Café, Viennoiseries, Sandwichs froids, Saucisses grillées, Sandwichs américains, Desserts ...

Renseignements et réservations :

METZ Pierre – 31 Bas-Village – 67140 STOTZHEIM

07 70 95 03 02 – manifestations.ess@gmail.com – Facebook : *E.S. STOTZHEIM page officiel*

Date limite d'inscription : 01 Juin 2024 – Dans la limite des places disponibles – Règlement au verso

✂ ----- ✂ ----- ✂

Bulletin d'inscription à retourner à l'adresse ci-dessus accompagné **obligatoirement** de :

- Photocopie de la carte d'identité en cours de validité recto verso.
- Règlement par chèque (à l'ordre de : Etoile Sportive Stotzheim).

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postale : Ville :

Tél : Mail : @

Nature des articles :

N° du registre (si professionnel) :

Demande à participer au marché aux puces du 09 juin 2024 à Stotzheim en tant que :

Particulier :

..... tranche de 5 ml x **15 €** = €

..... ml suppl x **3 €** = €.

Professionnel :

..... tranche de 5 ml x **30 €** = €

..... ml suppl x **5 €** = €

Ci-joint un chèque de €

Toutes réservations **incomplètes** ne seront **pas** prises en compte.

Date et Signature :

Règlement déposé à la mairie de Stotzheim et à la gendarmerie de Barr :

- Le Marché aux puces est ouvert à tous, à condition de renvoyer, avant le délai indiqué au recto, le coupon réponse totalement rempli et accompagné du paiement par chèque et de sa pièce d'identité.
- Les inscriptions seront retenues dans l'ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles le cachet de la poste faisant foi.
- Toute réservation non accompagnée de son règlement ne sera pas prise en considération.
- Toute réservation non accompagnée de sa pièce d'identité ne sera pas prise en considération.
- Il ne sera fait aucun remboursement en cas de non-occupation.
- Votre N° d'emplacement vous sera attribué le jour même.
- Les stands de boisson et de restauration sont réservés exclusivement aux organisateurs.
- Toute déclaration et/ou vente frauduleuse seront poursuivies conformément aux dispositions du code pénal.
- La vente d'armes blanches non mouchetées ou à percussion est strictement interdite.
- La vente d'animaux est strictement prohibée.
- L'introduction de substances nocives ou explosives est interdite dans le périmètre du Marché.
- Toute utilisation, manipulation ou démonstration de mécanismes dangereux est interdite, ainsi que toute manifestation bruyante.
- Les animaux doivent être tenus en laisse.
- L'E.S. Stotzheim décline toute responsabilité en cas de vols ou d'accidents pouvant survenir au stand ou dans le périmètre de la manifestation.
- L'exposant est prié de laisser l'endroit qu'il a occupé dans un état correct et propre.
- La mise en place des exposants se fera de 6 heures à 8 heures. Toute place non occupée à 8 h sera réaffectée. Aucune installation ne sera tolérée le matin avant 06h00
- Les transactions ne débuteront pas avant 7 heures du matin.
- Les emplacements doivent être libérés à 19 heures dans un parfait état de propreté.
- En cas de non-respect de ce règlement, l'E.S. Stotzheim sera seule juge pour prendre toutes dispositions.